



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

CH-3003 Berne

Contact : Noël Bieri
Berne, le 20 août 2015

Audition concernant le projet d'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA)

Madame, Monsieur,

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA mène une audition sur le projet d'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers du 20 août au 2 octobre 2015 (<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>).

L'audition a lieu sous forme électronique. Nous vous prions de nous faire parvenir votre avis sur ce projet, par voie électronique, à l'adresse suivante : finravfinma@finma.ch. À défaut d'indication expresse de votre part, nous considérerons que vous consentez à la publication de votre prise de position.

Sans avis de votre part d'ici à la date indiquée, nous concluons que vous approuvez la nouvelle version de l'ordonnance.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Division services stratégiques

Rupert Schaefer

Noël Bieri